

Quimper

Quimper. Un corps découvert dans les décombres 11 mois plus tard

19 juillet 2014 à 08h16 / Thierry Charpentier /

Un squelette a été retrouvé, ce vendredi, dans les décombres d'un immeuble incendié le 14 août 2013, et situé au 27, rue Le Déan, à Quimper. Les images de Jacky Hamard. Plus d'infos sur www.letelegramme.fr

Pendant onze mois, les restes d'un homme gisaient sous les décombres du toit d'un immeuble incendié, en plein centre de Quimper, sans que jamais personne ne s'inquiète de sa disparition.

Le **14 août 2013**, au petit matin, un violent incendie achevait de détruire les deuxième et troisième étages de la résidence située au 27 rue Le Déan, une artère qui mène au quartier du Braden, à Quimper. Les locataires du premier étage avaient donné l'alerte peu après 3 h du matin. À l'époque, une vingtaine de pompiers avaient lutté, durant plusieurs heures, pour empêcher que le brasier ne se propage aux immeubles voisins. Les trois locataires du rez-de-chaussée et du premier étage avaient été relogés. « Par chance, il n'y avait personne dans les étages sinistrés », témoignait, au lendemain de l'incendie, l'officier qui coordonnait les secours. Il se trompait. Lorsque le toit et la charpente en flammes se sont affaissés sur le plancher du dernier étage, ils ont enseveli un homme. Son corps est resté là, invisible sous les monceaux de débris de poutres et de gravats. La putréfaction a fait son oeuvre. Hier, en début d'après-midi, des ouvriers qui commençaient à déblayer les lieux, en vue d'une rénovation future, ont aperçu des fragments du squelette parmi les débris entassés... Aussitôt, des policiers de l'identification judiciaire se sont rendus sur place. Ils ont rassemblé les restes d'un homme, dont les vêtements étaient intacts. « Ce qui accrédite l'hypothèse que le malheureux est mort asphyxié », expliquait, hier soir, le procureur de Quimper.

Date anniversaire du décès de sa mère

L'identité du défunt reste mystérieuse à cette heure « mais il semblerait que ce soit l'un des occupants de l'immeuble », poursuit le magistrat du parquet. Cet homme, si c'est bien lui, vivait seul et isolé, et avait souffert d'épisodes dépressifs, qui l'avaient conduit à séjourner en milieu hospitalier. Détail intrigant : le jour de l'incendie correspondait à la date anniversaire du décès de sa mère. « Mais de là à conclure que c'est lui qui avait mis le feu... Nous n'en sommes pas là », conclut le procureur. En août 2013, les causes du sinistre avaient été jugées accidentelles.

